

La panne de trésorerie devrait toucher 70% des entreprises au 1er semestre

13/02/2023 08:16 - EDITO



Selon l'étude réalisée par le cabinet ARC/IFOP, une proportion très importante des entreprises va se retrouver en difficulté de trésorerie pendant ce premier trimestre. Pas de récession mais des tensions financières.

Des payeurs aux abonnés absents

Sur la base d'une étude de terrain réalisée par l'IFOP auprès d'un échantillon représentatif des entreprises, le cabinet Arc s'attend à ce que plus de 70 % des entreprises soient en panne de Trésorerie. Cette étude* révèle la perception par les entreprises françaises de l'avenir économique du pays, le financement des TPE/PME ainsi que sur la problématique des délais de paiement ces trois derniers mois et leur impact sur la gestion de trésorerie. Le résultat est transparent : Beaucoup d'entreprises vont donc tirer sur les délais de paiement afin de trouver des ajustements.

Puisqu'il y aura peu de croissance, donc peu de moyens, les entreprises vont se mettre aux abonnés absents dès qu'il s'agira de payer les factures. Du coup, ce sont les fournisseurs qui trinqueront et surtout les plus modestes qui n'ont pas les moyens de se défendre.

1 entreprise sur 3 ne remboursera pas ses dettes

Les faits et les chiffres d'abord. Ils n'annoncent pas la récession comme les analystes le prédisaient à la fin de l'année 2022 alors que les prix de l'énergie explosaient. Du côté de l'inflation, les tendances se sont un peu calmées, les prix de l'énergie se sont tassés. Mais la conjoncture n'échappera pas au ralentissement et même à la stagnation d'ici la fin juin prochain.

80% des entreprises interrogées ne prévoient pas de croissance de leur activité au 1er semestre 2023, soit +10 points par rapport à il y a 6 mois, et 13% en anticipent même le recul. Un résultat traduisant une certaine morosité qui se retrouve également dans le degré de confiance des répondants : 65% se sont déclarés pessimistes voire très pessimistes quant à l'évolution du climat économique français au cours des 6 prochains mois, ceci dans un contexte où le coût de l'énergie (30%) et l'inflation (32%) sont les principales difficultés qu'ils rencontrent.

33% des entreprises ne pensent pas pouvoir faire face au remboursement cumulé de leurs créances, PGE, investissements et factures. D'autant plus que : pour plus d'1 entreprise sur 2, les banques se désengageront vis-à-vis des TPE/PME qui n'ont pas encore remboursé leur PGE utilisé.

Donc, 48% des sondés pensent que, au regard de la situation économique actuelle, les assureurs-crédit vont se désengager des TPE/PME : un résultat en forte hausse par rapport à septembre 2022 (+12 points),

Pour la quasi-totalité des entreprises interrogées (95%), l'arrêt progressif du "quoi qu'il en coûte", cumulé aux effets des différentes crises (post covid19, Ukraine, hausse du coût des matières premières et de l'énergie), entraînera une augmentation du nombre de dépôts de bilan de leurs clients. Celle-ci sera "importante" voire "extrêmement importante" pour 39% des sondés.

Plus de 7 entreprises sur 10 (73%) ont déclaré que c'est en premier lieu via l'allongement des délais de paiement des fournisseurs que seraient compensés les besoins en trésorerie. D'ailleurs, 22% des sociétés interrogées estiment que les délais de paiement de leurs clients se sont détériorés au cours du dernier trimestre 2022. Une situation qui tentait déjà perceptible en septembre dernier : 80% des répondants avaient indiqué que les délais de paiement risquaient de devenir la variable d'ajustement à la crise pour la gestion des trésoreries.

Bientôt plus d'assureurs crédit?

Pour Denis Le Bossé, le président du cabinet ARC, les conséquences de cette situation tendue sont évidentes : « le financement est la préoccupation majeure et quotidienne des entreprises, et tout particulièrement des TPE/PME, les répondants pensent que les assureurs crédits se désengageront des petites et moyennes entreprises, tout comme les banques vis-à-vis de celles qui n'ont pas encore remboursé leur PGE utilisé.

Les sociétés qui feront face à une réduction des encours de la part des assureurs-crédit devront payer comptant leurs factures auprès de leurs fournisseurs, impliquant de disposer de cash alors même qu'elles manquent déjà structurellement de fonds propres. C'est presque sans surprise que nous avons constaté, dans le cadre de notre étude, que plus de 7 sociétés sur 10 considéreraient l'allongement des délais de paiement comme le premier levier pour la gestion de trésorerie, ces derniers risquant de devenir une variable d'ajustement comme le déclaraient 80% des sondés en septembre dernier. Dans ce contexte, la crainte d'une augmentation des dépôts de bilan est massive (à 95%), redoutée comme a minima importante pour 39% des entreprises interrogées, dans une conjoncture marquée par l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie ou la fin du "quoi qu'il en coûte".

*Cette étude a été réalisée auprès de 200 entreprises françaises représentatives du tissu économique national. *200 entreprises de 50 salariés et plus ont donc été interrogées entre le 11 et le 26 janvier 2023*

Le Cabinet ARC ausculte ainsi deux fois par an le moral des chefs d'entreprise et surveille avec attention l'impact de cette situation sur le poste client et plus particulièrement sur les délais de paiements. Le cabinet Arc est un acteur majeur de la gestion du poste client et du recouvrement de créances, son métier est d'accompagner les entreprises depuis plus de 30 ans en phase précontentieuse grâce à son activité de relance en marque blanche et en phase contentieuse par l'application de stratégies de recouvrement novatrices.

Fondé en 1989 par Denis LE BOSSÉ, son Président, le Cabinet ARC, composé d'une équipe de juristes hautement qualifiés, intervient dans le monde entier pour plusieurs entreprises du CAC 40, de grands comptes et de PME. Son Département de détectives d'affaires chargé de diligenter des enquêtes de solvabilité approfondie complète son expertise pour une efficacité d'entrée du cash optimale.

Depuis plus de 10 ans, le Cabinet ARC publie un Baromètre annuel réalisé par l'IFOP qui vise à mettre en évidence la perception par les entreprises de l'évolution de leur activité et de l'avenir économique de la France, du financement de la trésorerie des TPE/PME et des pratiques en matière de délais de paiement. Ce baromètre est devenu un indicateur de référence sur les problématiques du financement des entreprises et de leur santé financière.